

Déclaration liminaire SNEP-FSU au Conseil Régional de l’UNSS du 2 mai 2024

Madame la Rectrice, Madame la Directrice Régionale UNSS,

La situation de l'UNSS nous préoccupe à plus d'un titre.

Tout d'abord, au niveau national, nous ne comprenons pas les décisions prises par la direction nationale. Si la volonté de "sécuriser la structure UNSS" pose question, nous ne pouvons souscrire aux conséquences que cela a provoqué. Entre l'accord cadre entraînant une explosion du coût des transports, le recrutement de plusieurs personnels cadres de droit privé dans la structure nationale, le recours à des cabinets de conseil privés, le choix de passer sur une banque en ligne, l'annulation de plusieurs championnats de France, ... les raisons de s'inquiéter et de constater la lente mise à mort de notre Service Public du Sport Scolaire sont nombreuses. La profession aspire à d’autres orientations et d’autres choix pour le million de licencié-es que nous accueillons chaque mercredi. D’autres solutions auraient pu être trouvées, par exemple par l’utilisation des ressources déjà existantes à l’UNSS et à l’Education Nationale. Ces décisions unilatérales ont été dénoncées par le SNEP-FSU lors de chaque Conseil d'Administration et chaque Assemblée Générale. Un groupe de travail convoqué par la DGESCO a d'ailleurs été mis en place pour faire le point, et un audit a été diligenté. C’est d’ailleurs pour cela que le SNEP demande un changement immédiat de ligne de la politique sportive budgétaire et de ressources humaines. Les services UNSS en territoire et les districts sont exsangues, les annulations de rencontre se multiplient, les AS sont de plus en plus nombreuses à renoncer aux compétitions faute de moyens financiers. Les dérives de la DN UNSS amènent pour la première fois le SNEP à exiger à la fois des changements immédiats de la politique menée et de celles et ceux qui ont été nommés et /ou recrutés pour la porter.

Dans les trois départements, des solutions ont pu être trouvées, en accord avec la profession, les élu-es des AS et le SNEP-FSU. Les décisions prises ont été lourdes de conséquences sur la charge de travail des secrétaires et trésorier-es des Associations Sportives, mais les enseignant-es d'EPS, ayant le Sport Scolaire au cœur, font le travail nécessaire afin que subsistent les rencontres hebdomadaires du mercredi (et ce malgré également la formation continue les mercredis après-midi, les conséquences du "Pacte" et la volonté de réduire les "absences" des enseignant-es alors même que nous fournissions du travail supplémentaire dans le cadre de notre forfait AS de 3 heures...). Des Conseils Départementaux UNSS ont été réunis pour débattre et acter ces décisions.

Au niveau académique, ce premier Conseil Régional UNSS se tient bien trop tardivement, alors que deux CR doivent se tenir chaque année. Des décisions importantes et entraînant de lourdes conséquences pour chaque AS ont pourtant été prises, sans concertation, unilatéralement. Lorsque les nouvelles règles ont été édictées par la Directrice Régionale UNSS, le SNEP et les élu-es des AS ont demandé un groupe de travail, qui s'est tenu à deux reprises et ont formulé des propositions concrètes. Nous n'avons à ce jour eu aucun retour de la part de l'UNSS régionale. C'est pourtant la survie de nombreuses Associations Sportives de notre académie qui est en jeu.

Nous étudions aujourd’hui le rapport financier et le budget prévisionnel pour 2023-24, alors que nous sommes déjà au mois de mai, soit à 3 mois de son terme. Il nous parait pourtant essentiel, avant de discuter d’un budget prévisionnel, d’étudier des solutions qui permettraient aux AS de poursuivre les rencontres UNSS, qui sont le cœur de notre sport scolaire. Le SNEP a déjà fait des propositions formelles en ce sens. Il est donc essentiel pour la démocratie de notre structure que soient débattus et votés les différents scénarii possibles. Afin de pouvoir débattre sur des éléments tangibles, nous avons demandé plusieurs documents. Plusieurs nous ont été fournis, mais il manque une projection des remboursements aux AS sur les années passées ainsi que sur l'année en cours. Comment prendre des décisions sans cet élément essentiel ?

Certains choix politiques mettent à mal le modèle original et spécifique du Service Public du Sport Scolaire, organisé sous forme associative. Le SNEP-FSU et la profession continueront de défendre un autre projet, permettant à un maximum d’élèves d’accéder à un sport humaniste et émancipateur. C’est bien par la prise en compte du terrain et la prise de décisions démocratiques que l’UNSS, à tous les niveaux, pourra poursuivre sa mission de Service Public.